



Pau, le 24 novembre 2025

Siège Social

124 boulevard Tourasse
64078 PAU CEDEX
Tél : 05.59.80.70.00

Email : accueil@pa.chambagri.fr

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Nous nous permettons de vous écrire à quelques jours du prochain Conseil communautaire car un sujet qui devrait être débattu attire tout particulièrement notre attention.

En effet, le Président de la Communauté d'Agglomération envisage la création d'un « Conseil de l'Agriculture et de l'Alimentation du Pays Basque ». Cette structure associative aurait comme objet d'être un organe représentatif et consultatif sur les questions agricoles et alimentaires du Pays Basque.

Cet objet se rapproche insidieusement des missions que confie le Code rural aux Chambres d'Agriculture dans ses articles L511-1 et suivants (art L511-1 : *La chambre départementale d'agriculture constitue, dans chaque département, auprès de l'Etat ainsi que des collectivités territoriales et des établissements publics qui leur sont rattachés, l'organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles*). Afin de s'adapter au mieux au territoire, notamment au regroupement des Communautés de communes, nous avons créé un Comité d'Orientation Pays Basque⁽¹⁾ qui devrait être l'interlocuteur sur les questions agricoles de l'Agglomération. La mise en place d'une énième instance viendrait encore rajouter une couche supplémentaire dans le millefeuille administratif agricole et une confusion institutionnelle certaine. Les agriculteurs ont manifesté en 2023 et 2024 pour demander notamment la simplification des démarches, des procédures, des prises de décision... Ils semblent vraiment ne pas avoir été entendus, que cela soit au niveau national ou local. Nous avons besoin de mesures de soutien directes aux agriculteurs et non de financer le fonctionnement d'une structure supplémentaire.

En outre, nous précisons également que les Membres de l'Etablissement public Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques tirent leur légitimité d'un scrutin professionnel direct. Les agriculteurs basques et béarnais se sont exprimés en nombre en janvier 2025, nous confiant le soin de les représenter pour les 6 ans à venir. Nous pouvons comprendre que le résultat de ce vote ne corresponde pas aux attentes de certains élus politiques locaux mais je ne peux admettre, qu'en tant qu'Elus de la République, ils ne respectent pas le résultat de ce scrutin. De même, nous constatons que ce sujet d'une instance agricole spécifique au Pays Basque revient, une nouvelle fois, à quelques mois seulement des élections municipales.

.../...

Vous l'aurez compris, nous sommes donc opposés sur le fond à la création de ce Conseil de l'Agriculture du Pays Basque mais ce projet nous pose également des questions de forme.

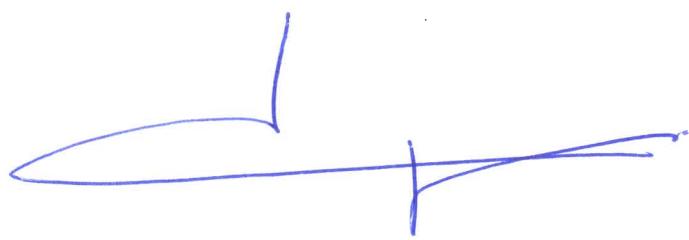
Ainsi, la Chambre d'Agriculture se trouverait Membre d'un Collège de « représentation du secteur agricole » avec la Mutualité Sociale Agricole et au même titre qu'Euskal Herriko Laborantza Ganbara. Ici aussi, la confusion entre l'Etablissement public que nous sommes et l'Association EHLG est cultivée ! Cette association qui œuvre dans le développement agricole sur le Pays Basque, comme d'autres acteurs associatifs, ne peut se prévaloir d'une quelconque représentativité des agriculteurs du territoire.

Enfin, un Collège des Collectivités publiques regroupant, outre l'Agglomération Pays Basque, l'Etat, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Département des Pyrénées-Atlantiques est prévu alors même qu'aucune de ces Collectivités ne soit informée. Pourtant pressentis pour financer le fonctionnement de l'Association, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, le Président du Conseil Régional et le Président du Conseil Départemental ont fait savoir, par écrit, leur opposition à la création de ce Conseil de l'Agriculture du Pays Basque. Vous trouverez en pièce jointe le courrier signé par Monsieur le Préfet.

Nous tenions à vous apporter ces éléments et vous informer de notre opposition tant sur la forme que sur le fond à la création de ce Conseil de l'Agriculture du Pays Basque avant que vous n'abordiez ce sujet en Conseil communautaire.

Nous vous prions d'agrérer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Bernard LAYRE

Le Président du Comité d'Orientation
Pays Basque,



Sébastien UTHURRIAGUE

⁽¹⁾ Sébastien UTHURRIAGUE (LARRAU), Nathalie BOSCQ (ORDIARP), Jean-Philippe CARRICONDO (DOMEZAIN-BERRAUTE), Patricia DAGORRET (BARDOS), Jean-Pierre DELGUE (MEHARIN), Eric MAZAIN (LA BASTIDE-CLARENCE), Iban PEBET (BUSSUNARITS-SARRASQUETTE), Didier POCHELU (IHOLDY)